

TRAMWAY : LIGNE 2

Enquête d'Utilité Publique du 15 septembre au 31 octobre

**Une dernière chance pour chacun de s'exprimer
sur une ligne chère, lente et incohérente.**

L'enquête d'utilité publique permet d'informer la population sur un projet et de recueillir son avis. Les commissaires enquêteurs, compétents, indépendants et impartiaux sont nommés par le préfet et rendront à celui-ci un avis en fin d'enquête. Cet avis qui prend aussi en compte la réalité et la qualité de la concertation préalable au projet, peut être favorable, favorable avec recommandations, favorable avec modification ou défavorable.

Le tramway c'est génial !

S'il permet de réduire la circulation automobile
S'il transporte **rapidement** un maximum de personnes
S'il ne coûte pas une fortune à construire
S'il est complété par des lignes de bus efficaces
S'il est avant tout au service de l'utilisateur
S'il respecte les piétons, les cyclistes et les riverains

**Le tracé de l'agglomération
ne répond à aucun
de ces critères !!**

TRAMWAY : LIGNE 2

Enquête d'Utilité Publique du 15 septembre au 31 octobre

**Une dernière chance pour chacun de s'exprimer
sur une ligne chère, lente et incohérente.**

L'enquête d'utilité publique permet d'informer la population sur un projet et de recueillir son avis. Les commissaires enquêteurs, compétents, indépendants et impartiaux sont nommés par le préfet et rendront à celui-ci un avis en fin d'enquête. Cet avis qui prend aussi en compte la réalité et la qualité de la concertation préalable au projet, peut être favorable, favorable avec recommandations, favorable avec modification ou défavorable.

Le tramway c'est génial !

S'il permet de réduire la circulation automobile
S'il transporte **rapidement** un maximum de personnes
S'il ne coûte pas une fortune à construire
S'il est complété par des lignes de bus efficaces
S'il est avant tout au service de l'utilisateur
S'il respecte les piétons, les cyclistes et les riverains

**Le tracé de l'agglomération
ne répond à aucun
de ces critères !!**

Soutenez les propositions du Collectif-tramway* qui figurent au dossier de l'enquête !

*<http://collectiftramway.free.fr>

Comment participer à l'enquête ?

Venez consulter le dossier et y consigner votre avis aux heures d'ouvertures des Mairies de :
Montpellier, Le Crès, Jacou, Castelnaud, St Jean de Védas,
Et au siège de l'agglomération

Vous pouvez transmettre aussi votre avis par écrit à :

Monsieur le Président de la Commission d'enquête tramway
Communauté d'Agglomération de Montpellier,
50, place Zeus,
BP 9531 MONTPELLIER CEDEX 01

Vous pouvez rencontrer un membre de la commission* :

- * le 2 octobre 2003 de 9h à 12h à la Communauté d'Agglomération
de 14h à 17h à la mairie de Castelnaud le Lez
 - * le 9 octobre 2003 de 9h à 12h à la mairie de St Jean de Védas
de 14h à 17h à la mairie de Montpellier
 - * le 13 octobre 2003 de 14h à 17h à la mairie de Castelnaud le Lez
 - * le 18 octobre 2003 de 9h à 12h à la Communauté d'Agglomération
 - * le 22 octobre 2003 de 9h à 12h à la mairie du Crès
de 14h à 17h à la mairie de Jacou
 - * le 29 octobre 2003 de 14h à 17h à la mairie de St Jean de Védas
 - * le 30 octobre 2003 de 9h à 12h à la mairie de Montpellier
 - * le 31 octobre 2003 de 9h à 12h à la mairie de Castelnaud le Lez
 - * le 31 octobre 2003 de 14h à 17h à la Communauté d'Agglomération
- * Les associations peuvent prendre rendez-vous avec le Président au : 06 17 81 01 01

**Le 31 octobre
il sera
trop tard !**

Soutenez les propositions du Collectif-tramway* qui figurent au dossier de l'enquête !

*<http://collectiftramway.free.fr>

Comment participer à l'enquête ?

Montpellier, Le Crès, Jacou, Castelnaud, St Jean de Védas,
Et au siège de l'agglomération

Vous pouvez transmettre aussi votre avis par écrit à :

Monsieur le Président de la Commission d'enquête tramway
Communauté d'Agglomération de Montpellier,
50, place Zeus,
BP 9531 MONTPELLIER CEDEX 01

Vous pouvez rencontrer un membre de la commission* :

- * le 2 octobre 2003 de 9h à 12h à la Communauté d'Agglomération
de 14h à 17h à la mairie de Castelnaud le Lez
 - * le 9 octobre 2003 de 9h à 12h à la mairie de St Jean de Védas
de 14h à 17h à la mairie de Montpellier
 - * le 13 octobre 2003 de 14h à 17h à la mairie de Castelnaud le Lez
 - * le 18 octobre 2003 de 9h à 12h à la Communauté d'Agglomération
 - * le 22 octobre 2003 de 9h à 12h à la mairie du Crès
de 14h à 17h à la mairie de Jacou
 - * le 29 octobre 2003 de 14h à 17h à la mairie de St Jean de Védas
 - * le 30 octobre 2003 de 9h à 12h à la mairie de Montpellier
 - * le 31 octobre 2003 de 9h à 12h à la mairie de Castelnaud le Lez
 - * le 31 octobre 2003 de 14h à 17h à la Communauté d'Agglomération
- * Les associations peuvent prendre rendez-vous avec le Président au : 06 17 81 01 01

**Le 31 octobre
il sera
trop tard !**